



COMMISSION PREVENTION

Réunion du 02 mars 2026

PV n°2 – Saison 2025/2026

Présidence : Mme Christelle ARDUSSET

Présents : Mme Sandra ESCACQ, MM Sébastien BIELLMANN, Jacques REYNAERT, Arnaud SCHRODER, Adreïn TOURRETTES

Excusés : MM Philippe PAILLAT, José ROMERO

Mise en place du dispositif des caméras embarquées

La Commission Prévention s'est réunie en visioconférence le lundi 02 mars 2026 afin de définir la mise en place du dispositif des caméras embarquées et d'identifier les rencontres dont les arbitres seront équipés de caméra embarquée.

Après échange, la Commission décide de mettre en place une caméra embarquée sur les rencontres suivantes :

Journée du 07 et 08 mars 2026

SENIORS

D3 B Action Télécom : Match n°53898928 Agen RC / Ste Livrade

Arbitre central : GLATH Mikael

A1 : BETIS Lionel

A2 : LOPEZ MOREIRA Victor

JEUNES

U17 ID 47/24 Menth'allo : Match n° 55439236 Virazeil Puymiclan / Confluent Albret

Arbitre central : SENTOUT Théo

A1 BOURGAIN Vincent

A2 BUSSO Hervé

Journée du 14 et 15 mars 2026

SENIORS

Coupe Réserve L. Coué : Match n° 55547382 Confluent 2 / Nérac 2

Arbitre central : CAZES Benjamin

A1 : BARRERE Alain

A2 : KHENICHE Nadji

D1 11 Teamsports : Match n° 53843777 Gontaud / Villeneuve

Arbitre central : BUSSO Hervé

A1 : OLIVEIRA DE SOUSA Tiago

A2 : LAHMAR Mustapha

La Commission rappelle que ce dispositif vise à renforcer la prévention et la sécurité sur les rencontres identifiées. Ce PV accompagné du règlement sera envoyé à tous les acteurs.

La Présidente
C. Ardusset